



WARAA

Les Vainqueurs



Lac Nangbéto, une
expérience réussie ^{P5}

Hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

11 Juin 2020 N° 274 - Prix 250 F CFA

ARMP/Évaluation du système national de
passation des marchés publics au Togo, MAPS II



Un atelier d'examen du rapport
et l'élaboration du plan
d'actions se déroule à Kpalimé ^{P4}

Suspension de la lutte
traditionnelle Evala édition 2020



La COVID-19 replace
la tradition dans son
contexte originel ^{P3}

**Levée de certaines mesures de
restrictions par le gouvernement**



Ce qui va changer ^{P4}

Sensibilisation et distribution des masques, des dispositifs de lavage des mains et des vivres

**Les cadres du canton de
Bohou en guerre contre la
pandémie de coronavirus ^{P2}**



Sensibilisation et distribution des masques, des dispositifs de lavage des mains et des vivres

Les cadres du canton de Bohou en guerre contre la pandémie de coronavirus

Les cadres du canton de Bohou dans la préfecture de la Kozah, commune Kozah 2, vont en guerre contre la pandémie de coronavirus dans leur localité d'origine. Ils ont organisé samedi dernier une séance de sensibilisation à l'endroit des chefs de villages et des chefs des comités villageois de développement sur cette maladie mortelle.

Dans leur exposé, les cadres ont démontré la dangerosité de cette pandémie et exhorté leurs parents au res-



constater qu'au-delà de tout ce qui se dit, ces points de vente connaissent une affluence hors pair. « Dans notre localité, nous avons insisté

gobelet pour être sûr qu'il est le seul à l'utiliser, cela lui éviterait la maladie » a laissé entendre M.PAGNOU Gilbert, un cadre du canton de BOHOU.

Les Cadres ont profité de cette sensibilisation pour distribuer du matériel de protection notamment des masques (2650), 10 dispositifs de lavage des mains équipés de détergent. En remettant ce don, le cadre PAGNOU a déclaré que « c'est une initiative des cadres du canton pour aider les populations à respecter les mesures barrières. Ce sont donc des masques lavables et réutilisables. Les dispositifs de lavage vont être installés à différents endroits qui attirent souvent la foule dans le canton ».

Pour M.PAGNOU, les per-



sonnes vulnérables du canton sont des victimes indirectes de la pandémie qui a occasionné une paralysie des activités économi-

plus, la victime indirecte c'est le bénéficiaire. Pour appuyer ces personnes vulnérables, les cadres ont également fait don de 100 sacs de maïs de 50 kg à distri-



pect des mesures barrières et surtout à ne rien prendre à la légère en ce qui concerne cette maladie. La sensibilisation a été centrée sur les lieux de vente de la boisson locale. Force est de

sur les points de vente de tchouk et nous avons vivement recommandé à nos parents de ne pas utiliser des cales basses collectives ; donc si chacun pouvait tenir sa petite gourde ou son



ques entraînant même des pertes d'emplois. Or certaines familles dans le canton n'ont pour seul revenu que ce qu'un parent envoie chaque mois. Une fois que ce revenu n'existe

buer dans tout le canton.

La séance s'est achevée par le mot du porte-parole des bénéficiaires qui a salué ce geste des cadres de Bohou.

Waraa

Annonces et pubs : appelez le 90-02-52-45

**Retrouvez
votre Journal
WARAA
Les Vainqueurs
chaque jeudi
dans les kiosques**

Numéros Utiles

CHU Tokoin :	22-21-25-01
CHU Campus :	22-25-77-68
	22-25-47-39
	22-25-78-08
Commissariat Central :	22-21-28-71
Sûreté Nationale :	22-22-21-21
Pompiers :	118 ou 22-21-67-06
Gendarmerie (Secours et assistance)	172 ou 22-22-21-39
Police secours	117

Suspension de la lutte traditionnelle Evala édition 2020

La COVID-19 replace la tradition dans son contexte originel

Le président du comité préfectoral des chefs traditionnels de la Kozah, Sama Kouya Batcharo, a pondu un communiqué le 2 juin dernier pour annoncer l'annulation de la lutte traditionnelle Evala cette année. « Les luttes traditionnelles Evala 2020 sont suspendues jusqu'à nouvel ordre et se limitent symboliquement à la descente du souverain sacrificateur en accord avec les prêtres traditionnels. Il en est de même pour les autres cérémonies prévues (Akpéma, Kondona, habiyè, etc...) au cours de cette année quinquennale 2020 », peut-on lire dans ce communiqué.



A entendre M. Sama, cette décision s'inscrit dans le cadre des mesures barrières prises par le gouvernement pour réduire les risques de

propagation de la Covid-19. « Les chefs cantons, villages, quartiers, collectivités et familles sont chargés de veiller à la bonne application de ces dispositions particulières pour protéger la

population et se protéger contre la pandémie », indique-t-il.

Contrairement à ceux qui pensent que la Covid 19 a terrassé la lutte Evala, il faut souligner que bien au contraire, corona virus amène le pays Kabyè à respecter la tradition telle qu'elle est conçue à l'origine. En effet, 2020 est une année quinquennale. Selon la tradition, il n'y a pas de lutte au cours des années quinquennales. Elle se fait juste de façon symbolique au niveau des lieux d'initiations qui ne sont pas ouverts au grand public. Au cours de ces années, l'importance est plus accordée aux cérémonies des Kondona et de Habyè. Les ancêtres avaient opté pour cette décision parce que les luttes au cours d'une année quinquennale se terminent toujours mal avec de nombreux cas d'accidents. C'est le feu président Eyadema qui, dans sa volonté de moderniser la lutte et la rendre plus populaire, a mis les moyens pour que les prêtres traditionnels, et les chefs de villages et cantons fassent les libations nécessaires pour que la lutte soit effective au cours des années

quinquennales. Le comité préfectoral des chefs traditionnels devait avoir le courage de dire que cette année n'était pas en principe une année de lutte et que la Covid 19 est juste venue recadrer la tradition.

L'autre innovation du feu président Eyadema est l'instauration du score. Dans le temps, il n'y avait pas de score comme s'il s'agissait d'un match de football. Les ancêtres célébraient l'excellence. Les regards étaient seulement fixés sur les meilleurs lutteurs de la 3^e année, des deux camps, qui doivent s'affronter au cours de la finale. C'est celui qui terrasse son adversaire qui donne la victoire à son camp. L'introduction du score au lieu de parfaire ce qui existait est plutôt source de plusieurs problèmes. Le score est parfois orienté ou manipulé faisant des mécontents. Les populations trouvent que le chef de canton favorise son camp. Quand un camp a plusieurs cadres et autorités, on trouve que ces derniers influencent le score. En plus, les journalistes ne maîtrisant pas grands choses sur le règlement de la lutte font parfois des reportages en communiquant des scores que la population rejette.

Une tradition ne doit pas être modernisée. Elle est soit respectée ou bannie. En dehors des cérémonies, Kondona, habiyè qui sont annulées, la Covid 19 a juste contraint les autorités et gardiens des us et coutumes kabyè à respecter la tradition en annulant la lutte Evala cette année, une année quinquennale.

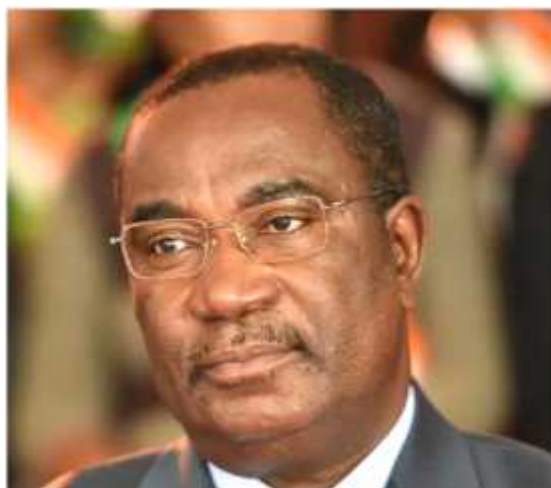
La Rédaction

Lutte contre la COVID 19

Le gouvernement met fin au couvre-feu et rend obligatoire le port de masques

A compter du mardi 9 juin 2020, le couvre-feu est totalement levé au Togo. C'est l'une des grandes décisions prises par le gouvernement le 8 juin dernier. Il a aussi décidé de la levée du bouclage des villes initialement concernées. Selon le communiqué du gouvernement, ces décisions sont prises sur la base de nouveaux rapports établis par le Conseil scientifique et qui confirment la tendance à la stabilisation de l'épidémie. Rappelons que sur la base de l'évolution de l'épidémie et des rapports d'étape du Conseil scientifique, le gouvernement avait procédé à des allègements successifs du couvre-feu avant sa levée totale cette semaine.

Selon le gouvernement, la levée de ces dispositions ne signifie guère la fin de l'épidémie du coronavirus dans notre



pays. Il a dans cette veine pris une nouvelle décision contraignante. Il s'agit du port de masque obligatoire pour toute la population. Aussi, le gouvernement exhorte-t-il toute la population à continuer par respecter les mesures individuelles et collectives de prévention et de protection (se laver les mains au savon, recourir au gel ou à la solu-

tion hydro-alcoolique, ne pas se serrer les mains en se saluant, éviter des accolades et des embrassades, etc.) afin d'éviter la propagation de la maladie. « Le gouvernement compte sur la discipline et le sens du civisme de toutes et de tous. », peut-on lire dans ce communiqué.

Jack NUKUNU

Levée de certaines mesures de restrictions par le gouvernement

Ce qui va changer

Cette semaine, le gouvernement a levé certaines restrictions liées à la lutte contre le nouveau corona virus. Il s'agit de la levée du couvre-feu et la levée du bouclage des villes initialement concernées. La nouvelle restriction prise par le gouvernement est le port obligatoire de masque par toute la population. Qu'est ce qui va réellement changer avec la levée de ces restrictions ? Avec la levée du couvre-feu, la circulation est désormais libre à toute heure de la journée sur l'ensemble du territoire togolais. Egalement, les aménagements des horaires de travail qui avaient été faits afin de permettre aux salariés de respecter les heures du couvre-feu, n'ont plus lieu d'être. A entendre le ministre en charge de la fonction publique, Gilbert Bawara, le retour aux horaires normaux est donc la norme à



compter du 09 juin 2020. En tenant compte de la reprise normale des activités, le programme de solidarité nationale « Novissi » sera suspendu à compter de la levée des restrictions.

En ce qui concerne la levée du bouclage des villes, il faut savoir qu'il est désormais possible de se rendre d'une région à l'autre et d'une préfecture à l'autre sans limitation. Pendant ce temps, l'assouplissement des restrictions ne signifie pas fin

de la pandémie. Elle est toujours en cours au Togo. La levée des mesures ne peut être bénéfique que si les populations conservent le respect des gestes barrières et des mesures d'hygiène individuelles. Il faut rappeler que l'état d'urgence continue à être en vigueur et le Gouvernement garde la possibilité de prendre des mesures s'il apparaît nécessaire de les prendre. La vigilance individuelle est nécessaire pour que chacun puisse contribuer à arrêter la

propagation de la maladie. Il y a alors des restrictions qui demeurent. Les rassemblements de plus de 15 personnes restent interdits. Des analyses spécifiques sont en cours au niveau des experts scientifiques pour apprécier la situation et proposer des mesures adéquates pour le cas des rassemblements. Dans tous les cas, il est important de continuer, plus que jamais, à appliquer les mesures barrières incluant la distanciation sociale.

Les frontières terrestres, maritimes et aériennes restent fermées jusqu'à nouvel ordre. L'objectif reste de bien se préparer à l'ouverture des frontières notamment en continuant à renforcer la prise en charge des voyageurs. Les écoles aussi restent fermées quand bien même le Gouvernement et l'ensemble de la commu-

nauté éducative se préparent activement à une réouverture dans les conditions requises pour éviter une propagation de la maladie et surtout ne pas exposer les apprenants et les enseignants à un quelconque risque. Les lieux de cultes restent également fermés pour le moment. Mais d'après nos sources, le gouvernement est sensible à la préoccupation des uns et des autres relativement à ces lieux très importants dans notre société. Des échanges continuent pour bien préparer leur réouverture. Les discothèques restent fermées. S'agissant des transports, les règles édictées et devant permettre un respect de la distanciation sociale, restent en vigueur. A ces règles s'ajoute le port obligatoire de masque par tous les passagers.

Jack NUKUNU

ARMP/Évaluation du système national de passation des marchés publics au Togo, MAPS II

Un atelier d'examen du rapport et l'élaboration du plan d'actions se déroule à Kpalimé

L'hôtel Ivan Plaza à Kpalimé sert de cadre à un atelier d'examen du rapport et l'élaboration du plan d'actions dans le cadre de l'évaluation du système de passation des marchés publics au Togo. Piloté par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP), cet atelier a été ouvert le 08 juin dernier et regroupe des Personnes Responsables des Marchés Publics (PRMP) de quelques services publics et les représentants des Organisations de la Société Civile (OSC).

Les marchés publics constituent un élément essentiel de la fourniture de services publics, de la bonne gouvernance et des économies dura-



bles avec une croissance inclusive. Chaque année, les gouvernements du monde entier dépensent environ 9.5 billions USD en marchés publics. Cela signifie que ces marchés représentent en moyenne 12 à 20% du PIB d'un pays. Le renforcement des systèmes de passation des marchés publics est ainsi primordial pour

aboutir à des résultats concrets et durables et pour bâtir des institutions efficaces.

La méthodologie d'évaluation des systèmes de passation des marchés (MAPS) a été initialement mise au point en 2003/2004 grâce aux efforts collectifs de nombreuses parties prenantes. Elle avait pour objectif d'évaluer et d'améliorer les systèmes de pas-



sation des marchés publics en fournissant un outil commun permettant d'analyser les informations portant sur les aspects essentiels d'un système particulier. La MAPS a été largement utilisée pour évaluer la qualité et l'efficacité des systèmes de passation des marchés publics, élaborer des stratégies, et mettre en œuvre des réformes sur la base des forces et des faiblesses identifiées. Ces efforts ont généralement porté

sur la création des bases d'un système opérationnel de passation des marchés par l'instauration d'un cadre législatif, réglementaire et institutionnel adéquat.

Cette révision de la MAPS initiale reflète une conception moderne des marchés publics, tenant compte des développements à l'échelle mondiale et des améliorations préconisées par le vaste éventail d'utilisateurs et

Suite à la p 6

Gestion des pêcheries continentales

Lac Nangbéto, une expérience réussie

Pour développer une gestion durable des ressources halieutiques avec l'implication des principaux acteurs concernés, le gouvernement a opté pour l'élaboration et la mise en œuvre des plans de gestion des pêcheries. Elaboré le 7 août 2013, l'adoption du plan de gestion des pêcheries du lac de Nangbéto et sa mise en œuvre est une expérience réussie à en croire les spécialistes.

Pour une mise en œuvre efficace et réussie de ce plan, l'existence des répondants de l'administration dans les communautés de pêche était nécessaire. Ainsi, au démarrage de la mise en œuvre du projet, il a été procédé à la redynamisation des 3 comités de zones et du comité mis en place en 2006 dans le cadre du programme pour des moyens d'existence durables dans la pêche (PMEDP), et de la mise en place de 2 autres comités de zone. Les mareyeuses et les transformatrices de poissons sont membres de ces comités car ce sont elles qui financent l'achat de matériels de pêche ou les marées. Leur appartenance aux comités de gestion était une nécessité pour la prise des décisions et leur mise en œuvre. Ces comités ont été formés sur la surveillance participative et les moyens de surveillance ont été mis à leur disposition. Zoom sur les activités menées et les résultats obtenus à Nangbéto.

Activités menées

Les activités menées sont pour la plupart prévues dans le plan de gestion adopté. Les

principales sont : la mise en place des comités de gestion ; la réunion d'échanges et de concertation entre les parties prenantes ; l'organisation des patrouilles de surveillance des activités de pêche ; la distribution des nappes de filets de pêche réglementaires aux pêcheurs. Il y a également



la construction des fours améliorés aux transformatrices de poissons ; la formation en bonne pratique d'hygiène, de traitement, de conservation et de transformation de poisson ; le suivi médical des fumeuses de poissons ; les analyses des poissons fumés issus des fours améliorés construits et la distribution des géniteurs de volailles aux ménages de pêcheurs.

Ces activités ont permis d'obtenir plusieurs résultats notamment la cogestion des activités de pêche, la prise de conscience par les pêcheurs dans l'exploitation durable des ressources, la promotion du maintien de la chaîne de froid, l'amélioration de la qualité des poissons fumés, la diversification des sources de revenus et l'augmentation des productions.

Cogestion des activités de pêche

Les comités de gestion constitués de pêcheurs

et de commerçantes de poissons ont été mis en place. Ils sont au nombre de 6 comités de zone et d'un comité intercommunautaire. Ces comités organisent des patrouilles de surveillance de pêche eux-mêmes, participent aux collectes des demandes de permis de pêche pour la Direction Régionale

de l'Agriculture et de la Production Animale et Halieutique / Plateaux (DRAPAH/P) et des donnes sur les captures. La DRAPAH/P organise des patrouilles mixtes auxquelles participent les comités de gestion et des brigades de gendarmerie. L'administration des pêches organise des réunions d'échange et de concertation auxquelles sont invités les représentants de toutes les parties prenantes. Une partie des recettes (25% du total) issues du lac (redevances de permis de pêche et de délivrance de cartes professionnelles) est versée aux comités de gestion et à la préfecture de l'Ogou pour le suivi des activités de pêche sur le lac.

Prise de conscience par les pêcheurs dans l'exploitation durable des ressources

Près de 50% des pêcheurs ont abandonné les mauvaises pratiques

de pêche. Le nombre des infractions diminue d'année en année. Plus de 50% des pêcheurs sollicitent volontairement leur permis de pêche en application de l'arrêté N°006/15/MAEP/Cab/SG/DPA du 28 janvier 2015 portant réglementation de la pêche sur le Lac.

Promotion du maintien de la chaîne de froid

Le projet a appuyé la SCOOPS Katsiré pour l'installation d'une unité de fabrication de glace. Ceci permet aux membres de disposer suffisamment de glace pour la bonne conservation des poissons à partir du site de débarquement jusqu'au marché de poissons frais d'Agbonou. Aussi les

friteuses de poissons s'approvisionnent-elles en glace dans l'unité pour conserver leurs poissons et maintenir la chaîne de froid. Les taux des pertes post-captures sont réduits et les revenus sont également améliorés.

Amélioration de la qualité des poissons fumés Le projet a appuyé 63 membres de la SCOOPS Lolonyon pour la construction individuelle d'un four amélioré Chorkor ou Banda. Ces fours améliorés ont l'avantage de produire des poissons de meilleure qualité et de protéger les femmes contre les malaises pulmonaires liées à la fumée.

Les résultats des analyses des poissons fumés issus des fours améliorés du lac Nangbéto ont révélé que la majorité des échantillons prélevés en 2016 ont donné des taux d'Hydrocarbure Aromatique Polycyclique (HAPs) supérieurs à la norme requise (inférieure ou égale à 2

microgramme/kg) ; ceux de 2017 ont donné des taux de HAPs moins élevés. En comparaison avec les résultats des poissons issus des fours traditionnels du lac de Nangbéto, ces taux enregistrés sont largement faibles. Les bonnes pratiques enseignées devaient être appliquées dans toute sa rigueur afin que les poissons issus de ces fours améliorés répondent aux normes requises par rapport aux HAPs.

Diversification des sources de revenus

Les pêcheurs bénéficiaires de noyau de volailles au niveau de Nangbéto ont désormais une autre source de revenu en dehors de la pêche. Ce qui leur permet de supporter les effets de la mise en œuvre de la réglementation en vigueur sur le lac en l'occurrence le repos biologique de trois (03) mois couvrant la période du 15 août au 15 novembre. Les moyens d'existence des ménages des pêcheurs sont améliorés: Cas de pêcheurs et commerçants de poissons qui épargnent de l'argent et cas des commerçants de poissons qui ont acheté des motos et des tricycles et qui ont construits des maisons.

Augmentation des productions

La production halieutique du poisson du lac est passée de 600 tonnes en 2012 à 3200 tonnes en 2019. Cette performance se justifie par l'abandon des mauvaises pratiques et d'engins destructeurs par de nombreux pêcheurs. L'organisation des opérations de surveillance et la distribution de filets réglementaires ont également contribué à l'augmentation de cette production.

La Rédaction

ARMP/Évaluation du système national de passation des marchés publics au Togo, MAPS II

Un atelier d'examen du rapport et l'élaboration du plan d'actions se déroule à Kpalimé

Suite de la p 4
de parties prenantes. La nouvelle MAPS est un outil universel qui sert à promouvoir et à accélérer la mise en place de systèmes de passation des marchés publics modernes, efficaces, durables et plus inclusifs dans tous les pays. Les

des marchés publics dans lequel s'est engagé le gouvernement togolais en 2009 suite à l'évaluation du système suivant les indicateurs de la méthodologie d'évaluation des systèmes de passation de Marchés (MAPS) déve-

lopée par l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE). Le présent atelier d'évaluation est la suite d'un long processus démarré par un atelier de lancement en septembre 2019 présidé par le représentant du ministère

privé et la société civile étaient également présents. Au total, 11 Autorités Contractantes avaient été retenues pour la collecte des données sur leurs pratiques en passation et gestion des Marchés. Le choix a été fondé sur le volume des

marchés passés, le statut des Autorités Contractantes et la source de financement des marchés. L'évaluation est faite sur la base de 4 piliers d'évaluation de la MAPS et l'ensemble des indicateurs subsidiaires et critères qualitatifs et ou quantitatifs. Rappels que cet atelier ouvert lundi dernier prend fin samedi prochain et regroupe une quinzaine de participants

Waraa



évaluations de la MAPS mettent en évidence les points ou des réformes sont nécessaires et indiquent la façon dont elles peuvent être au mieux réalisées. D'une manière globale, il est question de reformer profondément le système de passation

loppée par l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE). Le présent atelier d'évaluation est la suite d'un long processus démarré par un atelier de lancement en septembre 2019 présidé par le représentant du ministère

privé et la société civile étaient également présents. Au total, 11 Autorités Contractantes avaient été retenues pour la collecte des données sur leurs pratiques en passation et gestion des Marchés. Le choix a été fondé sur le volume des

Annuaire & Remerciements

Le Chef de canton de Kourmè
Le chef du village de Laouda Kourmè
Le chef quartier d'Adabawèrè à Kara
La communauté Catholique d'Adabawèrè et de Walekadi à Kara
La famille PATAWOLO
La famille SIMFEILE
La famille ATAKE
Mme PATAWOLO Abra, épouse PIGNAN et leurs enfants
Mme SIMFEILE Mazo, épouse AMISSOBA et leurs enfants
Mme SIMFEILE Marie, épouse SIMFEIKAKOU et leurs enfants
M. ATAKE Konko secrétaire à l'ENI de Notsé à la retraite, son épouse et leurs enfants
Veuve ADJAMPAD Bonum
Veuve FADA Pedememomom
M. PATAWOLO Essomondjona, son épouse et leurs enfants
Sergent PATAWOLO Tcharmé, son épouse et leurs enfants
Mme PATAWOLO Abidi épouse ALFA, son époux et leurs enfants
Mme PATAWOLO Essomem épouse KAGNARA, son époux et leurs enfants
Mme PATAWOLO Salim épouse DAO, son époux et leurs enfants
Mme PATAWOLO Esso-malabé épouse PARING, son époux et leurs enfants
M. PATAWOLO Esso-Tissa
M. PATAWOLO Malizou
Les familles :
NOROUJUNA, NOLIZE, LANDO, FOUMOUNA, PASSIKI, KAMANA, YODO, MANGAMANA, KEKENA, PISSAMING, ATAKE, BOUWASSI, BANAMANA, AMOH, AMANA, ABEDE, ABI, AMISSOBA, BAKONDE, HEMOU, SIMTINA, SIMFEILE, KADJOU, BIDINADE, KAWITA, KABISSA, KATAMI, BAMAZE, GNANLABA, LANBOU, PITO, BAVAPESSE, SIMFEIKAKOU, KOROLAKINA.

Les familles parentes alliées et amies très sensibles aux nombreuses marques de sympathie et d'affection dont vous avez fait preuve de diverses manières à leur égard lors du rappel à Dieu de leur très cher et regretté :

PATAWOLO
Laoudim Antoine
Maître Maçon à la
préfecture de la Kozah
à la retraite
Endormi dans le Seigneur
au CHU Kara
Le 04 Juin 2020
dans sa 70^e année



Vous renouvelent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou de vous unir d'intention aux obèques qui se dérouleront selon le programme ci-après :

PROGRAMME

Vendredi 12 Juin 2020
08H à 20H : Visites de prières dans l'intimité familiale au domicile du défunt à Adabawèrè, derrière Radio Kara
Samedi 13 Juin 2020
08H-07H30 : Exposition du corps au domicile du défunt à Kara
08H : Départ pour Kourmè Laouda
08H : Exposition du corps à Laouda
11H : Levée du corps suivi de l'inhumation dans l'intimité familiale

PHARMACIES DE GARDE
Du 08/06/2020 au 14/06/2020

Pharmacie A DIEU LA GLOIRE Sise à 200m du marché de Léghassito, sur le grand contournement, voie de Madikpeto 22893263600	+22822 26 81 55
Pharmacie AGOE-NYIVE Acôté de l'Eglise Catholique d'Agoué-Nyive +22822 25 83 38	Pharmacie GANFAT AGOE DALIKO près du Carf EDEM (CAMP GP) 22508015
Pharmacie AMTIE 72 Av. des Hydrocarbures (SOTED) +22822 21 74 47	Pharmacie ISIS Avenue Jean Paul II près des rail NUKAFU Gakipeto +22823 36 95 65
Pharmacie ARC-EN-CIEL Agoué-Téssou, à 50m du Carrefour Margot +22822 42 50 00	Pharmacie JEANNE d'ARC Pres de Marcx-Renaud-Star +228 22 22 08 01
Pharmacie AVE MARIA Face ENSEF (Ecole Nationale des Sages Femmes), près du CHU Tokoin +22822 22 33 01	Pharmacie LA MAIN DE DIEU Non loin du marché Agoué Assiyyé - 13 BP 523 Lomé - Togo +228 22 52 77 55
Pharmacie AVEPOZO Acôté de la place publique d'avepozo +22822 27 04 86	Pharmacie LAUS DEO Route de Léo 2000, face clinique Besthesda - quartier Adidogomé +22822 25 15 05
Pharmacie BETHEL Rte d'Adidogomé +22822 25 23 70	Pharmacie MAINA Route Zangwara-Carrefour bleu, non loin du marché Agoué Assiyyé - BP 4689 Lomé - Togo +22822 33 65 34
Pharmacie BON SECOURS Rue du Grand Collège du Plateau - Cassablanca +22822 20 76 30	Pharmacie NATION Face ancien Marché TOTSI +22822 25 99 65
Pharmacie CITRUS Atégou Yayrakomé sur le grand contournement +22891 59 06 68	Pharmacie NOTRE DAME Sise au 578 rue assiyyé derrière le marché d'Hedzranawoe, en face de la piscine Atlantide +22822 42 74 04
Pharmacie CONSEIL Carrefour du CEG Sagbado Logote +22823 21 56 53	Pharmacie OCEANE Rue OCAMI +22822 22 62 77
Pharmacie DE LEDEN Route d'Aného, face cité Baguida +22822 27 53 55 / 22 52 13 38	Pharmacie O GRAIN D'OR « Carrefour Zombar, Grand contournement » +22822 39 71 01
Pharmacie DE L'UNION Boulevard Malakassa, face crèmerie BAMUDAS - BE KPOA +22822 27 71 64	Pharmacie SANGUERA Entre EPP et Lycée Sanguera +22822 42 80 80
Pharmacie DES ECOLES Face Lycée Technique Adidogomé et près du CEG, Route de Kpalimé +22822 51 75 75	Pharmacie SANTA MADONNA Sise à Kégué sur la route du petit contournement à côté de l'église catholique Ste Thérèse +22890 66 10 66
Pharmacie DES ETOILES 10 Av. Nouvelle Marche +22822 21 88 47	Pharmacie SATIS Près du C.E.G. Koshigan à agoué-logopé sur le Bd de la CEDEAO +22822 50 30 55
Pharmacie DU PORT Face Hotel Sarakana +22822 27 61 88	Pharmacie SHALOM Agoué-Cazavelli, non loin de BKS. Sur la route Agoué- Adidogomé +22822 51 87 60
Pharmacie ECLAIR Bé Ahligo, près du Marché +22822 22 75 11	Pharmacie ST JOSEPH Bretelle BE KUKAME +22822 25 74 65
Pharmacie EMMANUEL Face MIVP Av. Duisburg Kodjoviakopé +22822 21 30 98	Pharmacie TOHEPSON Face Terminal du sahel (Togblékopé) +22822 42 94 41
Pharmacie ENOLU Station d'Agbalopedogon +22822 25 90 68	Pharmacie VITA-FLORE Sise à Agoué Vaikposito à 100 m de la station Shell Agoué Vaikposito +22822 19 22 86 / 22 19 22 86
Pharmacie EPIPHANIA Rue de La Pampa, Carrefour AGBEMADON, ADIDOGOME +22823 20 10 52	Pharmacie YEM-BLA 258, Av. Aké face à la Résidence +22822 26 76 51
Pharmacie FRATERINTE Hedzranawé près de la Clinique St Joseph	



OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

Innovations de la loi de finances 2020

Exonération de la

TVA

sur les véhicules neufs*

* TVA au cordon douanier
* Véhicules de 0 à 5 ans



Office Togolais des Recettes - OTR

www.otr.tg





RÉPUBLIQUE TOGOLAISE
Présidence de la République

AMÉLIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES AU TOGO
Réformes mises en œuvre

COMMERCE TRANSFRONTALIER



Gagnez en temps et coût
en déposant vos manifestes
24heures
au moins avant l'arrivée du
navire



www.togocham.ccit.tg





JOURNAL COVID-19

Togo

N°000 - juin 2020



PROJET PLATEFORME DES MEDIAS D'APPUI A LA COMMUNICATION ET A LA SENSIBILISATION SUR LA COVID-19 AU TOGO

BULLETIN D'INFORMATIONS ET DE SENSIBILISATION

FACE AU CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



SE LAVER TRÈS RÉGULIÈREMENT
LES MAINS AVEC DU SAVON
ET/OU DU DÉSINFECTANT



TOUSSIR OU ÉTERNUER
DANS UN MOUCHOIR JETABLE



TOUSSIR OU ÉTERNUER
DANS SON COUDE



ÉVITEZ TOUT CONTACT DIRECT
AVEC DES PERSONNES SAINES
OU AVEC DES MALADES



PORTER UN MASQUE DE
PROTECTION
SI VOUS ÊTES MALADE



RESPECTER UNE DISTANCE DE
SÉCURITÉ DE 1 MÈTRE

Maladie à coronavirus 2019

La maladie à coronavirus 2019 ou la Covid-19, acronyme anglais de coronavirus disease 2019 est une maladie infectieuse émergente de type zoonose virale causée par la souche de coronavirus SARS-CoV-2. Les symptômes les plus fréquents en sont la fièvre, la toux et la gêne respiratoire et, plus rarement, un syndrome de détresse respiratoire aiguë pouvant entraîner la mort, notamment chez les personnes rendues fragiles par l'âge ou des comorbidités. Une autre complication mortelle est une réponse exacerbée du système immunitaire inné.

Il existe un taux important de formes asymptomatiques. La transmission interhumaine se fait surtout via des gouttelettes respiratoires, postillons comme la grippe saisonnière, surtout lors de toux et éternuements ou par contact manuel avec une surface contaminée suivi d'un toucher de la main sur le visage (bouche, nez, yeux, pas la peau). La période d'incubation dure généralement deux à quatorze jours, voire 20 jours (cinq jours en moyenne).

Une proportion importante des personnes infectées, entre autres les enfants, ne présentent souvent aucun symptôme mais peuvent transmettre la maladie augmentant sa contagiosité.

@plateformeMediaTogo



02 Historique de la maladie à Coronavirus



04 Soutien de l'UE aux médias togolais



04 Symptômes de la maladie à Coronavirus



numéro VERT 111

Historique de la maladie à Coronavirus

Le premier cas rapporté est un patient de 55 ans tombé malade le 17 novembre 2019 en Chine². Un mois plus tard, le 15 décembre, le nombre de cas se monte à 27. Le 20 décembre, il est à 60, incluant plusieurs personnes qui, travaillant au marché de gros de fruits de mer de Huanan, sont hospitalisées à l'hôpital de Huanan, dans la région du Hubei, pour pneumopathie. Personne ne sait si les humains se contaminent entre eux, les malades ayant pu être contaminés par une source animale commune. À ce stade déjà, de nombreux observateurs soupçonnent les autorités chinoises d'avoir voulu étouffer la vérité. Le 21 décembre, un kit diagnostique ciblant vingt-deux germes pathogènes respiratoires (dix-huit virus et quatre bactéries) donnant un résultat négatif, les médecins réalisent qu'ils sont en présence d'un nouvel agent pathogène respiratoire. Le 31 décembre 2019, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) est informée de l'existence de nombreux cas de pneumonie d'origine inconnue dans le Wuhan. Le 6 janvier, les Centres pour le contrôle et la prévention des maladies aux États-Unis communiquent sur les risques d'une épidémie.

Le 7 janvier 2020, les autorités chinoises signalent une soixantaine de victimes, et isolent un nouveau type de coronavirus : le SARS-CoV-2 (deuxième coronavirus lié au syndrome respiratoire aigu sévère).

Le 9 janvier 2020, l'OMS lance une alerte internationale.

Le 21 janvier, l'OMS émet son premier rapport journalier sur l'épidémie.

Le 23 janvier, l'OMS annonce que la maladie est transmissible entre humains.

Le 24 janvier, l'OMS indique que les modes de transmissions de la maladie sont très probablement les mêmes que ceux des autres coronavirus : gouttelettes éjectées (par postillons, lors de toux ou d'éternuements), contacts directs ou via des objets contaminés.

Le 26 janvier, la Commission nationale de la santé de Chine annonce que le nouveau virus a une période d'incubation pouvant aller jusqu'à deux semaines, et surtout que la contagion est possible durant la période d'incubation. De ce fait, s'il ne fait pas l'objet d'une politique de détection systématique et précoce, il est susceptible de se répandre avec une croissance exponentielle.

Le 30 janvier, l'OMS déclare que l'épidémie constitue une urgence de santé publique

de portée internationale (USPPI). Certains évoquent la « maladie X », nom donné en 2018 par l'OMS à une maladie susceptible de causer un danger international.

Le 11 février, l'OMS nomme officiellement la maladie : « maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) », ou en abrégé, Covid-19. Le virus est lui-aussi nommé : « coronavirus 2 du syndrome respiratoire aigu sévère (SARS-CoV-2) ».

Le 27 février, l'OMS publie un guide sur les mesures préventives destinées à freiner l'épidémie.

Le 11 mars, le directeur général de l'OMS annonce qu'il s'agit d'une pandémie. C'est la première pandémie causée par un coronavirus.

@plateformeMediaTogo

**CORONAVIRUS
AU TOGO**



**numéro
VERT**

111

Transmission de la maladie

La première étude (portant sur les 425 premiers cas) dans The New England Journal of Medicine, montre que la transmission inter-humaine date au moins de la mi-décembre 2019.

Pour éviter la contagion, une distance supérieure à un mètre semble généralement suffisante, par précaution 2 m, voire plus, sont parfois proposés ou imposés. Une étude publiée le 26 mars dans le JAMA montre qu'en cas de toux ou d'éternuement, la diffusion du virus est possible lors de l'expiration jusqu'à une

distance pouvant atteindre 8 mètres, très loin des deux mètres recommandés par le CDC. En présence d'aérosols et non de gouttelettes, un masque FFP2 est efficace.

L'existence de patients totalement asymptomatiques, en grand nombre (25 % des individus infectés et contagieux), semble se confirmer et modifie les recommandations initiales de l'OMS de ne pas porter de masque.

@plateformeMediaTogo

Riposte à la COVID-19, le CHR Lomé Commune rénové pour assurer une prise en charge de qualité des patients

Lomé, Togo – 17 Avril 2020 : Une visite conjointe Gouvernement et Partenaires Techniques et Financiers en présence de l'OMS a été effectuée ce jeudi 16 Avril 2020 pour apprécier l'état d'avancement des travaux de rénovation au Centre Hospitalier Régional Lomé Commune (CHR Lomé Commune). En conseil des Ministres le 21 mars, le

Gouvernement a pris la décision de dédier cet Hôpital Régional à la prise en charge des maladies infectieuses y compris le COVID 19. Les travaux de rénovation en cours sont financés entièrement par le Gouvernement Togolais.

Durant cette visite le Ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique, était entouré principalement par l'Ambassadeur

de France et la Représentante Résidente de l'Organisation Mondiale de la Santé au Togo et le Coordonnateur de la Co-ordination Nationale de riposte au COVID-19.

Pour adapter le CHR aux exigences de la prise en charge des patients atteints de COVID19, de profondes rénovations ont été entreprises de façon gra-

duelle avec une bonne identification des différentes zones et du circuit de sécurité. Ainsi, toute l'aile Sud du CHR avec une capacité de 75 lits a été totalement rénovée et équipée y compris en matériel de réanimation, selon les normes de l'OMS. Aussi, pour augmenter la capacité de prise en charge, des tentes et conteneurs

(suite à la page 2)

(suite de la page 2)

Riposte à la COVID-19...

ont été installés et aménagés. Le test des équipements est en cours afin d'y transférer les patients et poursuivre la rénovation et l'équipement de la seconde aile. L'Ambassadeur de France et la Représentante Résidente de l'OMS au Togo ont exprimé leurs félicitations au Gouvernement Togolais pour tous les investissements réalisés. Ils ont également exprimé leur satisfaction pour la promptitude et l'anticipation dont a fait preuve le gouvernement dans la gestion de cette pandémie. Ils ont pour terminer assuré le Gouvernement de l'appui et du soutien des partenaires techniques et financiers dans la réponse à cette crise sanitaire qui n'épargne personne ni aucun pays.

@plateformeMediaTogo

Comparaison de dangers avec d'autres virus

Le taux de reproduction de base est le nombre moyen d'individus qu'une personne infectieuse peut infecter, tant qu'elle est contagieuse.

Le temps de génération est le délai qui sépare l'apparition des signes cliniques d'une personne infectée et l'apparition des signes cliniques des ou de la personne qu'elle a infectée.

Virus	Maladie	Transmission respiratoire	Taux de reproduction de base	Taux de létalité pour 1000	Temps de génération (jours)	Contagion avant l'apparition des symptômes
SARS-CoV-2	Covid-19	Oui	Entre 3 et 4	Entre 10 et 30	> 3	Oui
Alphainfluenza-virus Betainfluenza-virus Gammacoronavirus	grippe	Oui	1,4	1	> 3	Oui
SARS-CoV	SRAS	Oui	Supérieure à 2	94	> 3	Non (trois jours après la toux, probablement car contrairement au cas de la Covid-19, le SARS-CoV-1 ne se reproduisait que dans la partie basse du poumon, alors que le SRAS-CoV-2 se reproduit aussi dans la partie supérieure des voies respiratoires)
MERS-CoV	SRMO	Oui	Inférieure à 1	344	> 3	
Morbillivirus (morue virus)	rougeole	Oui	12	1	> 3	Non mais signes très légers



TOGO-OMS

Epidémie à Coronavirus COVID-19, l'OMS aux côtés du gouvernement togolais et des partenaires pour une prévention

Depuis le 31 décembre 2019, la Chine a notifié à l'OMS un nouveau virus grippal (coronavirus pneumonie) dénommé COVID - 19. Ce nouveau virus qui a pour épicentre Wuhan, en République Populaire de Chine s'est rapidement propagé dans 25 pays du monde.

Bien qu'aucun cas ne soit encore confirmé en Afrique, la plupart des pays africains prennent des mesures préventives afin de protéger leurs populations de cette épidémie qui est une menace pour la santé publique. L'OMS a classé les pays par priorité en raison de leurs liens directs et/ou du volume important de voyages vers la Chine. Le Togo est classé pays de priorité 2, et les autorités gouvernementales, sur recommandations de l'OMS ont mis en place plu-

sieurs mesures préventives en vue de protéger la population d'une éventuelle contamination au coronavirus COVID-19. Ces actions vont de l'activation du Centre d'Opération des Urgences de Santé Publique (COUSP) en mode « ALERTE » et de la cellule opérationnelle d'urgence au renforcement des mesures de surveillance et de riposte à l'aéroport, au port et aux points d'entrée terrestres, en passant par l'aménagement de lieux d'isolement et de centre de prise en charge dans les centres hospitaliers du pays. Toutes ces actions et mesures sont mises en place avec l'appui du bureau pays de l'OMS, qui depuis le début de cette épidémie partage des informations (SITREP et autres documents officiels et guides techniques) avec le gouvernement

et les partenaires.

Le bureau pays de l'OMS a mené trois grandes activités pour renforcer son appui au pays et son rôle de chef de file des partenaires techniques et financiers pour la santé.

- **Don de matériels** pour renforcer la prévention des infections et la lutte contre les maladies
Le bureau a offert un lot de matériels et équipements (EPI, masques N95) au gouvernement togolais. Ce lot de matériels estimé à environ : 17 millions de FCFA était accompagné d'autres matériels et médicaments pour la PCI (comprimé praziquantel 600mg, registres de dispensations des ARV aux femmes enceintes et mères séropositives), des protocoles pour la prévention et le contrôle de l'infection (Ulcère de Buruli)

et du matériel informatique. Tout ce don est estimé à une valeur de Deux Cents Quatre Vingt Quatre Millions Cent Sept Mille Six Cents Quarante et Un (284 107 641) Francs CFA. Ce don a été reçu par le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique, Professeur Moustafa MIJIYAWA, qui a remercié l'OMS en ces termes «Le meilleur merci demeure une utilisation efficace et efficiente de ce don »

- **Réunion de partage d'information** sur l'épidémie et l'état de préparation du pays
Cette rencontre a été initiée par le Coordonnateur Résident du Système des Nations - Unies au Togo, en accord avec la Représentante Résidente de l'OMS pour réfléchir ensemble et échanger sur la situation de l'épidémie à Coronavirus

(suite à la page 4)

(suite de la page 3)

TOGO-OMS

COVID-19 et les efforts du gouvernement pour se préparer à toute éventualité.

Dr Diallo a donc fait une présentation de la situation aux partenaires de l'UNICEF, PNUD, Banque Mondiale, FMI et Union Européenne présents à cette rencontre, pour leur permettre d'être tous au même niveau d'informations et mener des réflexions sur les voies et moyens pour avoir une synergie d'actions et

d'appui au gouvernement

• Briefing des médias sur le coronavirus

Pour finir cette journée spéciale, une vingtaine de journalistes, (radio, télévision, presse écrite et en ligne) ont été briefés sur l'épidémie à coronavirus, COVID-19 et les efforts faits pour l'OMS sur le plan mondial et national pour contrer ce virus et aider les états à protéger leur population, et

sur les mesures mises en place par le gouvernement togolais, sur recommandations et avec l'appui de l'OMS face à cette épidémie. Dr DAVI Mawule, Point Focal Prévention et lutte contre les maladies (OMS), Ms FIATY Akossiw, chargée de communication(OMS), Dr KINDE Rebecca, Direction de la lutte contre les maladies (MSHP), Dr HALATOKO Wembo, Directrice de l'Institut National d'Hygiène

du Togo (MSHP), ont échangé avec les journalistes sur les différents aspects de ce nouveau virus, les mesures prises par l'état togolais, la démarche de l'OMS dans la gestion et la prise en charge des épidémies et du COVID-19 en particulier et du rôle des médias dans la prévention de ces épidémies ou maladies.

@plateformeMediaTogo

■ Traitement du covid-19

Il n'y a pas de médicament curatif efficace contre le SARS-CoV-2 reconnu scientifiquement par l'OMS à la fin mars 2020, malgré plus de 200 essais cliniques enregistrés rien qu'en Chine. Le traitement est donc jusqu'à présent purement symptomatique. Il vise à suppléer les défaillances viscérales (cardiaques, pulmonaires, rénales).

Les traitements sont essentiellement des soins de soutien : ventilation non invasive, ventilation mécanique ou oxygénation par membrane extracorporelle. La prescription d'antiviraux est très var-

iable selon les équipes : elle est de 90 % dans une étude faite parmi les premiers patients chinois, alors que parmi les 68 premiers patients hospitalisés au Royaume-Uni, un seul a reçu des antiviraux (en raison de la présence du virus influenza A qui était recherché systématiquement dans le cadre du diagnostic différentiel). Aucun n'a reçu de corticoïdes.

Les agents putatifs comprennent des antiviraux comme la griffithsine, un inhibiteur de la protéine de pointe ; des analogues nucléosidiques comme le remdésivir et la ribavirine

; des inhibiteurs de protéase comme la combinaison lopinavir/ritonavir ; des agents immunomodulateurs et autres agents ciblés sur l'hôte tels que l'interféron, la chloroquine et les immunoglobulines. Un traitement par phagothérapie avec des bactériophages Q-beta est à l'étude en Allemagne et a montré un résultat positif avec le virus de la grippe sur du tissu de poumon humain. Le principe est de saturer les hémagglutinines du virus avec des phages modifiés chimiquement.



TOGO-UE

Le Projet d'appui à la communication et à la sensibilisation sur la COVID-19 au Togo sur les rails avec un soutien fort de la délégation de l'UE

Les vœux des médias togolais ont été exaucés avec l'appui financier que la Délégation de l'Union européenne vient d'accorder pour soutenir l'action de sensibilisation des médias contre le COVID 19 au Togo.

Cet appui financier à hauteur de 65 500 000 F CFA à la Commission nationale de gestion de la riposte (CNGR) à la COVID-19 et aux organisations patronales de presse est intervenu dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'appui à la communication et à la sensibilisation sur la pandémie au Togo. Le chargé d'office de l'UE au Togo exprime toute sa satisfaction à cette collaboration. Cette large collaboration des médias togolais dans la riposte à la COVID-19 est exemplaire. En effet, le communiqué ne fait aucune distinction sur notre appartenance politique, ethnique, religieuse etc. Il est donc important de nous rassembler et de lutter ensemble contre la pandémie. C'est, répond Bruno Hanne, Chargé d'affaires de la Délégation de l'Union européenne au Togo.

Le Professeur-Colonel Méhameh DIBIRI, Coordonnateur de la CNGR-COVID-19, a exprimé toute sa gratitude à l'endroit de l'Union européenne. Il a témoigné sa reconnaissance à l'Union européenne pour sa présence continue aux côtés du Gouvernement sur le front du Coronavirus. Il a également remercié les médias pour avoir entendu l'appel lancé par le chef de l'Etat pour une mobilisation de tous les Togolais contre la pandémie.

Porté par l'Observatoire togolais des médias (OTM) et mis en œuvre par la plateforme de

médias composée du Conseil National des Facteurs de Presse (CONAFP), le Patronat de la Presse Togolaise (PPT), l'Union de Radios et Télévisions Libres (URATL) et l'Association Togolaise des Organes de Presse Privée en Ligne (ATOPPSL), cette initiative doit venir en appui aux sensibilisations effectuées sur le terrain par la Commission nationale de gestion de la riposte à la COVID-19. En effet, une partie du financement (28 millions de Francs CFA) servira à des campagnes de sensibilisation gérées directement par la CNGR. Diverses initiatives ont été mises en œuvre sur le terrain notamment : une Campagne d'information et de sensibilisation ; une réalisation et diffusion de spots audio et spots audio-télévisuels, des insertions dans les journaux sur la COVID-19, une campagne sur les sites d'informations en ligne (vidéos et articles dans la presse en ligne et une mise à disposition de dispositifs de lavage de main, de gels hydro alcooliques et de buvettes).

Au terme de l'exécution, audit projet, le Président de l'OTM, Aimé KPE, soutient l'espérance que les actions de sensibilisation des médias vont faire reculer la contamination au sein des communautés rurales et urbaines. Il a la conviction qu'à l'issue des campagnes d'information et de sensibilisation, le résultat sera au rendez-vous. Il a salué le travail abattu par les autorités togolaises pour une riposte adaptée à la situation et remercié l'Union européenne pour son appui et, conclut que : « Les médias auront un rôle important à jouer dans la lutte contre toute pandémie ».

Pandémie-médias.

■ Symptômes et manifestations cliniques

Symptômes communs : Fièvre Toux sèche Fatigue		
Symptômes rares : Céphalée Congestion nasale Maux de gorge Toux grasse Souffle court Douleurs musculaires ou articulaires Frissons Nausée et/ou vomissement Diarrhée		Dans les cas sévères : Fièvre élevée Hémoptysie Diminution des globules blancs Insuffisance rénale

PROJET PLATEFORME DES MÉDIAS D'APPUI À LA COMMUNICATION ET À LA SENSIBILISATION SUR LA COVID-19 AU TOGO

ENSEMBLE CONTRE LE CORONAVIRUS

PORTER UN MASQUE DE PROTECTION SI VOUS ÊTES MALADE

#RESTEREZ CHEZ VOUS

Ensemble, luttons contre le Coronavirus !



REPUBLIQUE TOGOLAISE

Travail - Liberté - Patrie



LA BANQUE MONDIALE
IBRD - IDA, I GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE



GAFSP **GFRP**
the global agriculture & food security program



**MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
DE LA PRODUCTION ANIMALE ET HALIEUTIQUE
(MAPAH)**

B.P. : 385 Lomé-Togo / Tél: 22 20 40 20

E-mail : agriculturetogo@yahoo.fr ,

Site web : www.agriculture.gouv.tg